

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production écrite

Dominante expressive

FRA-1032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS³ LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominante expressive

FRA-1032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01024

ISBN 2 - 550 - 38520-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération	6
2.3 Comportements observables	7
3 Production écrite	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	9
3.1.1 Notions	9
3.1.2 Habiletés	11
3.2 Tableau de pondération	12
3.3 Comportement observable	13
4 Justification des contenus et de leur pondération	14
4.1 Compréhension en lecture	14
4.2 Production écrite	14
5 Spécifications de l'épreuve	16
5.1 Type d'épreuve	16
5.1.1 Compréhension en lecture	16
5.1.2 Production écrite	16
5.2 Déroulement de l'épreuve	17
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage	17
5.4 Conditions particulières	17

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-1032-2, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger des textes significatifs.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un texte à dominante expressive : lettre personnelle ou témoignage.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de l'auteur ou de l'auteure
 - situation à l'origine de l'expression des idées
- **Sujet ou thème**
- **Goûts, émotions, sentiments ou opinions**
 - situations ou événements vécus
 - allusions ou sous-entendus
 - références à des situations ou à des personnes

Organisation du discours

- **Éléments de cohérence**
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
 - pronoms
 - synonymes
 - autres

Langue

- **Éléments de subjectivité**
 - vocabulaire à connotation affective
 - expressions subjectives
 - expressions imagées
 - adjectifs mélioratifs ou péjoratifs et adverbes traduisant des nuances
 - pronoms personnels *je* et *tu*

- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - sens propre et sens figuré
 - antonymie et synonymie
 - formation des mots
 - famille de mots
 - dérivation lexicale
- **Orthographe lexicale**
 - difficultés orthographiques particulières
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - fonctions du nom et du pronom
 - attribut de l'objet
 - complément d'agent
 - apposition
 - apostrophe
 - rôle de l'adverbe
 - formes de phrases
 - active et passive
 - neutre et emphatique
 - signes de ponctuation
 - point-virgule
 - points de suspension
 - virgule (pour l'apposition et l'apostrophe)
 - autres signes connus
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à reconnaître les mots auxquels s'applique une règle de l'orthographe lexicale.

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et de son organisation et à saisir le sens qui lui est donné par le vocabulaire, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir l'engagement personnel et l'expérience antérieure de l'auteur ou de l'auteure ainsi que des éléments montrant sa subjectivité.

- **Évaluer**

Capacité à exprimer son intérêt et son émotivité après la lecture du texte.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 6 %			· Orthographe lexicale 6 % (5) 6 %
Comprendre 69 %	· Situation de communication 6 % · Sujet ou thème 3 % · Goûts, émotions, sentiments ou opinions 20 % (1)* 29 %	· Éléments de cohérence 8 % (4) 8 %	· Mots ou expressions 24 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 8 % (6) 32 %
Analyser 14 %	· Goûts, émotions, sentiments ou opinions 6 % (2) 6 %		· Éléments de subjectivité 8 % (7) 8 %
Évaluer 6 %	· Goûts, émotions, sentiments ou opinions 6 % (3) 6 %		
Appliquer 5 %	· Règles de la langue 5 % (8) 5 %		

* Les numéros (1) à (8) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (29 %)

- 6 % En se référant au texte, dégager l'intention de l'auteur ou de l'auteure en précisant la circonstance qui l'a mené à exprimer ses idées.
- 3 % Déterminer le sujet ou le thème du texte.
- 8 % À partir de deux situations ou événements relatés dans le texte, dire ce que ressent ou pense l'auteur ou l'auteure dans chaque cas.
- 4 % Relever un passage du texte qui témoigne d'une émotion, d'une opinion, d'un goût ou d'un sentiment donné.
- 4 % À partir d'une situation ou d'un événement tiré du texte, dégager un trait caractéristique d'un personnage en cause.
- 4 % En se référant à une réaction de l'auteur ou de l'auteure, donner une cause plausible, non exprimée dans le texte, qui pourrait l'expliquer.
ou
En se référant à un état d'âme de l'auteur ou de l'auteure, donner une conséquence possible, non exprimée dans le texte, qui pourrait en découler.

Dimension 2 : Analyser (6 %)

- 6 % À partir d'un extrait du texte, montrer qu'un sous-entendu ou une allusion permet de découvrir l'expérience de l'auteur ou de l'auteure.

Dimension 3 : Évaluer (6 %)

- 6 % En considérant le texte, en tout ou en partie, exprimer son intérêt ou son émotivité quant à l'expression par l'auteur ou l'auteure de ses goûts, de ses sentiments, de ses émotions ou de ses opinions.

Dimension 4 : Comprendre (8 %)

- 4 % À partir d'un extrait du texte, relever un mot de substitution pour un mot ou un groupe de mots donné.
- 4 % À partir d'un extrait du texte, relever un mot qui établit le lien entre deux parties de phrase, entre deux phrases ou entre deux paragraphes.

Dimension 5 : Connaître (6 %)

- 6 % À partir de l'énoncé de trois règles lexicales, donner pour chacune deux exemples tirés du texte qui en montrent l'application.

Dimension 6 : Comprendre (32 %)

- 8 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots ou groupes de mots du texte dont au moins un est utilisé dans un sens abstrait ou dans un sens imagé.
- 8 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots du texte en utilisant dans leur définition un synonyme ou un antonyme.
- 8 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots du texte en se servant d'un procédé de formation des mots.
- 8 % À partir d'un extrait du texte et en tenant compte, le plus possible, des notions à l'étude dans le cours, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens. (Il peut s'agir de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue deux.)

Dimension 7 : Analyser (8 %)

- 2 % Annoter le texte de façon à faire ressortir les éléments de subjectivité qui traduisent l'engagement personnel de l'auteur ou de l'auteure.
- 6 % À partir d'extraits du texte, faire ressortir deux éléments linguistiques qui révèlent la subjectivité de l'auteur ou de l'auteure.

Dimension 8 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ÉCRITE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante expressive : lettre personnelle ou témoignage.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Situation à l'origine de l'expression des idées**
 - circonstances
 - personne ou personnage en cause
- **Goûts, émotions, sentiments ou opinions**
 - exemples tirés de son expérience personnelle
- **Retour sur l'expression des idées**
 - rappel d'une idée importante
 - souhait
 - invitation

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan
 - introduction : situation à l'origine de l'expression des idées
 - développement : goûts, émotions, sentiments, opinions
 - conclusion : retour sur l'expression des idées
- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique des idées selon le plan de son texte
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les propositions, entre les phrases et entre les paragraphes
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution

- **Présentation matérielle**

- mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lettre personnelle
 - témoignage
- lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**

- mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
- procédés qui montrent la subjectivité
 - emploi d'un vocabulaire à connotation affective
 - emploi de pronoms personnels *je* et *tu*
 - emploi d'expressions subjectives
 - emploi d'expressions imagées
 - emploi d'adjectifs mélioratifs ou péjoratifs et d'adverbes traduisant des nuances
- tournures de phrases qui montrent l'expressivité
 - interrogative
 - exclamative
 - impérative
 - emphatique

- **Règles de la langue**

- règles syntaxiques relatives à la phrase simple
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
 - utilisation appropriée des déterminants et des pronoms
- règles lexicales
 - règles relatives à l'emploi des signes orthographiques (accent, apostrophe, cédille, tréma, trait d'union), de la majuscule, de l'abréviation et à la division des mots
- règles grammaticales
 - conjugaison des verbes (3^e groupe)
 - accord du verbe avec son sujet (pronom possessif, pronom démonstratif, verbe à l'infinitif)
 - accord du verbe avec ses sujets unis par *et*, *ou*, *ni*
 - accord du verbe séparé de son sujet par un écran (pronom personnel ou groupe nominal)
 - accord du participe passé employé seul, avec *être* et avec *avoir* (cas les plus simples)
 - autres règles déjà étudiées

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte à dominante expressive l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 40 %		· Présentation matérielle 4 %	· Règles de la langue 36 %
Synthétiser 60 %	· Situation à l'origine de l'expression des idées 6 % · Goûts, émotions, sentiments ou opinions 20 % · Retour sur l'expression des idées 4 %	(2) 4 % · Élément de la planification 4 % · Éléments de cohérence 10 %	(4) 36 % · Style 16 %
	(1)* 30 %	(3) 14 %	(5) 16 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger une lettre personnelle ou un témoignage de 200 à 250 mots en respectant les exigences suivantes :

- | | | |
|------|-----|---|
| 6 % | (1) | Présenter, dans l'introduction, la situation à l'origine de l'expression de ses idées en en relatant les circonstances et en faisant mention d'au moins une personne ou un personnage en cause. |
| 20 % | | Présenter, dans chacun des paragraphes du développement, ses goûts, ses émotions, ses sentiments ou ses opinions en les illustrant par des exemples tirés de son expérience personnelle. |
| 4 % | | Présenter une conclusion en faisant un retour sur l'expression de ses idées. |
| 4 % | (2) | Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies. |
| 4 % | (3) | Établir le plan général du texte en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées. |
| 10 % | | Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence. |
| 10 % | (4) | Respecter les règles syntaxiques déjà étudiées. |
| 14 % | | Respecter toutes les règles lexicales. |
| 12 % | | Respecter les règles grammaticales déjà étudiées. |
| 10 % | (5) | Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture et différents procédés qui montrent la subjectivité. |
| 6 % | | Employer au moins à trois reprises des tournures de phrases qui montrent l'expressivité. |

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, l'habileté *comprendre* a été privilégiée comme objet d'évaluation. Quant à l'habileté *connaître*, elle n'a été retenue que pour l'orthographe lexicale, car cette notion est à l'étude au présecondaire, en 1^{re} et en 2^e secondaire.

Compte tenu des caractéristiques propres à la dominante expressive à l'étude dans ce cours, une importance plus grande a été attribuée aux dimensions 1 et 6 liées aux éléments du discours et à la langue et un peu moins à l'organisation du discours.

Un comportement observable de la dimension 1 a été élaboré dans le but de vérifier par l'extrapolation l'habileté *comprendre*. Un autre, dans la dimension 7, permet d'évaluer l'utilisation d'une stratégie relative à l'annotation du texte lu dans le but d'aider à analyser certains éléments de la langue.

Comme en FRA-1031-3, l'habileté *évaluer*, malgré son niveau de difficulté plus grand, est mesurée pour vérifier la capacité de l'adulte à *réagir au texte*, conformément à l'indicateur de l'habileté du programme d'études.

Enfin, l'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

4.2 Production écrite

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à cette partie de l'épreuve.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

Pour ce qui est de la pondération accordée au respect des règles lexicales (14 p. 100), elle demeure élevée pour ce cours; tandis que celle pour le respect des règles syntaxiques augmente à 10 p. 100 par rapport à la pondération accordée au présecondaire. Il est important de souligner ici que les règles syntaxiques et grammaticales à respecter sont celles déjà étudiées par l'adulte; quant à l'orthographe lexicale, il ou elle doit en respecter toutes les règles.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un texte à dominante expressive; la seconde, de mesurer son habileté à écrire un tel texte.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Compréhension en lecture

Un texte à dominante expressive (lettre personnelle ou témoignage) de 300 à 500 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-1032-2 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

Pour l'évaluation de l'item relatif à l'annotation du texte, on fournira des précisions, dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans le *Guide d'administration et de correction*, afin d'en délimiter clairement les exigences.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 5 erreurs	6 ou 7 erreurs	8 ou 9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs	12 erreurs et plus

5.1.2 Production écrite

L'adulte devra rédiger une lettre personnelle ou un témoignage de 200 à 250 mots.

Deux sujets différents lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication et le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants.

5.2 Déroutement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et comporter deux séances distinctes, la partie ayant pour objet la compréhension précédant idéalement celle portant sur la production.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes

Partie portant sur la production : 3 heures

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-1032-2, la partie de l'épreuve relative à la compréhension représente 50 p. 100 de l'évaluation et celle qui porte sur la production, 50 p. 100 également.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* n'est autorisé que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

